



PROMOTION ET TRANSMISSION  
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE  
ET DE LA MUSIQUE MODALE

# Appel à candidatures Kreiz Breizh Akademi # 7

Formation Professionnelle

Direction pédagogique et artistique : Erik Marchand

Formation de décembre 2017 à février 2019.

**Appel ouvert aux musiciens sonneurs de bombardes, cornemuses écossaises, biniou, caisses claires, percussions, instruments à vent, y compris issus d'autres cultures populaires et à des chanteurs.**

**En partenariat avec Sonerion.**

## Présentation Générale

Kreiz Breizh Akademi (KBA) est un programme de formation professionnelle musicale délivrant le certificat professionnel de musicien des musiques modales de tradition savante et populaire.

Sa spécificité réside dans le fait qu'il s'appuie sur la transmission des éléments d'interprétation des musiques modales (échelle, rythme, variation) à partir d'un répertoire de musique populaire bretonne. La langue utilisée dans les formes chantées sera la langue bretonne dans ses variantes locales (celle du kan ha diskan et des gwerzioù).

Kreiz Breizh Akademi propose une formation théorique et pratique sur 12 à 15 mois (en discontinu). Six collectifs ont déjà suivi ce cursus : Norkst (tous instruments), Izhpenn 12 (priorité donnée aux cordes et flûtes), Elektridal (électriques et cuivres) Lieskan (chant majoritaire), 5ed Round (cordes frottées), et KBA#6 (musiques électroniques).

Le 7ème collectif travaillera sur l'esthétique de bagad à partir des 3 pupitres "traditionnels" (bombardes / cornemuses / percussions) et leur application à l'esthétique des musiques modales.

## Objectifs

- Acquérir et maîtriser les techniques musicales basées sur l'entendement modal, notamment l'utilisation de la micro tonalité
- S'approprier des techniques instrumentales propres aux musiques modales.
- Développer ses aptitudes à l'analyse, à la composition, à l'improvisation modale, aux méthodes d'« arrangement » et aux jeux d'ensemble.
- Apprendre les techniques de la scène.
- Maîtriser l'environnement juridique et professionnel des métiers de la musique et la gestion de sa carrière
- Se construire une identité professionnelle lisible qui favorise son employabilité
- 

## Public et pré-requis

Les stagiaires retenus sont des instrumentistes ou chanteurs disposant d'un niveau de pratique professionnel ou confirmé, quels que soient leur profession et leur statut. Ils peuvent être issus d'une formation en école de musique, conservatoire, élève d'un maître ; ou être autodidacte. Ils doivent avoir un niveau de pratique musicale avéré au regard des difficultés techniques imposées par l'utilisation de la micro

tonalité et par l'improvisation.

En musiques populaires, la transmission se fait généralement par l'oralité, sans l'utilisation de supports écrits. Il n'est donc pas demandé aux stagiaires ou aux intervenants de savoir lire/écrire la musique. L'utilisation de supports écrits est cependant laissée à l'appréciation des stagiaires.

Pour ce 7ème collectif, les candidats devront maîtriser un instrument acoustique lié à l'esthétique du bagad.

Ils doivent pouvoir s'engager à être disponibles sur l'ensemble des sessions de travail, soit une 12aine de sessions de 3 à 5 jours à raison d'une session par mois.

## Les intervenants

Sous la direction pédagogique d'Erik Marchand, des artistes du monde entier interviennent dans le cadre de KBA. Chanteur et ex-clarinettiste dans de nombreuses formations, Erik Marchand est l'un des artisans reconnus de la musique bretonne actuelle. Entre recherche et expérimentation, Erik Marchand participe depuis trente ans à la promotion des musiques traditionnelles du monde : musique, production, conseil, formation. Depuis 2008, il est chercheur associé à DASTUM dans le cadre de ses recherches sur la modalité en Bretagne. S'il coordonne le programme pédagogique il est aussi intervenant formateur sur le cursus sur le temps de connaissance des musiques bretonnes, entre autres, sur la cohérence du cursus et la veille de la compréhension des éléments abordés lors des sessions.

Pour cette édition bagad les stagiaires pourront bénéficier du parrainage de **André Le Meut**.

D'autres formateurs partageront leurs connaissances de la modalité avec les stagiaires notamment dans les domaines suivants :

- le maqam,
- l'entendement modal dans la musique ancienne Occidentale,
- les musiques d'Europe Orientale.

Certains interviendront pour leurs compétences de chefs d'orchestre, pour leurs compétences en composition, improvisation et développement rythmique ou pour leur écoute et appréciation sur les orientations sonores proposées.

Des professionnels du secteur culturel interviendront également lors de modules qui permettront aux stagiaires d'envisager leur développement de carrière.

## Programme pédagogique

La formation se déroule sur 15 mois en discontinu et alterne sessions pédagogiques (apport théorique et pratique) et sessions de pratique collective dirigées (mise en application) de manière à faciliter l'appropriation des savoirs dans la pratique musicale d'ensemble.

Ce cycle comprend un voyage d'étude d'une durée d'environ 10 jours, à l'étranger, auprès d'une institution musicale ou d'un maître reconnu dans les musiques modales du pays. Le choix de la destination et du maître est étudié en fonction de l'instrument et de l'expression du stagiaire lors d'échange avec le directeur pédagogique.

Les connaissances liées à la modalité sont abordées principalement à l'éclairage des traditions savantes du Mashrek, de Turquie ou plus généralement du monde méditerranéen. D'autres esthétiques seront abordées, dont la musique indienne au cours de la formation et à l'occasion des voyages individuels.

## Les modules

Le programme est composé de 6 modules qui contiennent chacun plusieurs grains pédagogiques. Les différents grains pédagogiques sont abordés de manière croisée au cours des sessions lors des interventions des différents formateurs. Le directeur pédagogique veille à ce que chaque sujet soit étudié en fonction de l'importance prévue par le cursus et à la planification des modules de façon progressive.

En outre un équilibre entre les modules à contenu artistique et ceux plus administratifs est recherché au sein de chaque session qui se déroulera sur l'un des sites d'accueil du cursus généralement sur 4 à 5 jours

### MODULE 1: ANALYSES ET RECHERCHES APPLIQUÉES

- 1.1 Présentation des diversités culturelles en musique
- 1.2 Analyse musicale et son application au répertoire considéré
- 1.3 Utilisation du collectage

### MODULE 2 INTERPRÉTATION ET CRÉATION

- 2.1 Interprétation d'un répertoire de thèmes en relation avec ses spécificités modales
- 2.2 Développement des compétences de composition, arrangement, improvisation

### MODULE 3 STRUCTURATION DE CARRIÈRE

- 3.1 Définition et promotion de son projet artistique
- 3.2 Environnement professionnel et constitution de réseau

### MODULE 4 MISE EN OEUVRE D'UN PROJET ARTISTIQUE

- 4.1 Conduite de projet artistique
- 4.2 Approche des techniques de la scène
- 4.3 Approche des techniques et modes d'enregistrement

### MODULE 5 ADMINISTRATION ET GESTION DE PROJET

- 5.1 Cadre juridique, Gestion financière, administrative et sociale du spectacle
- 5.2 Ingénierie de projet
- 5.3 Disque, édition, droits d'auteurs
- 5.4 Sensibilisation à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes

### MODULE 6 MÉDIATION, TRANSMISSION, ANIMATION D' ACTIONS CULTURELLES

- 6.1 Conception, Animation, Evaluation d'une action de transmission

### VOYAGE D'ETUDE

### STAGE EN ENTREPRISE

### SUIVI PEDAGOGIQUE ET EVALUATIONS

## **MODULE 1: ANALYSES ET RECHERCHES APPLIQUÉES 72 HEURES**

Il s'agit de temps de connaissance des musiques modales répartis en plusieurs cycles. Les aires culturelles de référence, musique bretonne et maqam, font l'objet de plusieurs sessions de 2 jours et sont présentées en démarrage de formation ainsi qu'à mi-parcours. Un 3<sup>e</sup> cycle est constitué d'un programme de masterclasses abordant diverses esthétiques modales.

Ce module comprend 3 grains pédagogiques qui sont traités dans chacun des cycles

1. Présentation des diversités culturelles en musique
2. Analyse musicale et son application au répertoire considéré
3. Utilisation du collectage

### **Cycle 1 « L'entendement modal et la musique bretonne »**

2 sessions de 2 jours - 25 heures

**Formateur : Erik Marchand**, voix

Contenu : Acquisition des bases de l'entendement modal, développement d'une connaissance spécifique de la modalité et du tempérament inégal et de leur utilisation dans la musique populaire de Basse Bretagne. Travail et analyse sur le répertoire traditionnel à partir d'éléments de collectages. Présentation d'autres formes de musique modale en Europe et dans le Monde.

Objectif : comprendre les rapports entre les systèmes de la musique populaire bretonne et les grands systèmes orientaux. Décrire les échelles tempérées inégales dans des interprétations de grands chanteurs ou sonneurs de Bretagne

### **Cycle 2 « Acquisition des bases de la théorie et de la pratique orientale de la modalité (maqam) »**

2 sessions de 2 jours - 28 heures

**Formateur : Iyad Haimour**, oud, kanun, ney

Contenu : Découverte et pratique du maqam arabe. Des comparaisons seront faites avec d'autres systèmes dont le makam turc.

Objectif : Connaître la théorie du maqam afin de clarifier des règles spécifiques à l'entendement modal et de pouvoir les utiliser et les adapter à la réalité d'une musique populaire occidentale, basse bretonne, en l'occurrence.

### **Cycle 3 « Connaissance de musiques modales du monde »**

4 masterclasses de 4 à 7 h - 19 heures

en option : module ethnomusicologique en collaboration avec le Pont supérieur.

Contenus : divers selon le thème abordé par les intervenants

Objectifs : Intégrer des spécificités des musiques modales du Monde à une connaissance plus générale du concept de modalité.

- **Masterclass 1 : Philippe Le Corf**, chef de chœur / La modalité dans les musiques anciennes en occident – 4h
- **Masterclass 2 : Laurent Clouet**, clarinetiste / Les zurla, gaida et autres instruments à vent dans les musiques actuelles d'Europe Orientale. - 4h
- **Masterclass 3 : Laurent Bigot**, bombarde / le jeu du couple bombarde biniou - 4h
- **Masterclass 4 : Olivier Leroy**, chant / le sargam, solmisation relative dans la musique hindoustanie (Inde du Nord) -7h

## MODULE 2 INTERPRÉTATION ET CRÉATION 91 HEURES

Les compétences en interprétation, en arrangement, ainsi que l'improvisation et la composition sont développées dans ce module qui est au cœur de la formation.

Les premières sessions placées sur le premier trimestre s'attacheront à développer différentes couleurs musicales d'ensemble à travers le regard personnel de maîtres issus de grandes traditions culturelles comparables à celles du bagad : shehnai/dhol (Inde), zurna/davul (Europe Orientale/musique ottomane) et un grand mouvement modal qui est celui du monde arabe.

Les secondes à partir du printemps seront orientées sur la composition, l'arrangement modal et l'improvisation.

### Grain 1 « Interprétation d'un répertoire de thèmes avec ses spécificités modales »

3 sessions de 3 jours - 63 heures

Formateurs :

- **Fawaz Baker**, oud, contrebasse, Chant
- **Samir Kurtov**, zurna et **Ognyan Fetov**, percussions
- **Hassan Haider Khan**, shehnai

Contenu : Apprentissage technique, travail sur les spécificités du jeu d'ensemble et techniques spécifiques imposées par la modalité. Application à des éléments du répertoire breton. Trois formateurs apportent leur regard personnel sur les thèmes proposés par le directeur pédagogique.

Objectifs : Identifier les répertoires, poursuivre l'analyse mélodique et rythmique, expérimenter en situation des pratiques musicales différentes de celles de sa culture personnelle, prendre en compte les spécificités techniques des instruments, développer la maîtrise technique : l'instrument, le son de l'instrument, les timbres vocaux, la pratique musicale, les techniques vocales spécifiques aux répertoires des musiques modales, s'exprimer avec l'instrument et/ou la

voix, restitution sensible, capacité de faire vivre, de s'approprier un répertoire, pratiquer l'oralité : travailler à l'oreille, sans support écrit.

### Grain 2 « Développement des compétences de composition, arrangement, improvisation »

2 sessions de 2 jours – 28 heures

Formateurs:

- **François Corneloup**, saxophones
- **Titi Robin**, oud

Contenu : Prise en compte des éléments rythmiques, mélodiques, d'échelle... dans la construction d'un thème composé issu d'une esthétique musicale populaire et/ou modale . Prise en compte de la spécificité des timbres et tessitures dans l'écriture d' « arrangements » propres à l'entendement modal. Les formateurs apportent aux stagiaires des clés pour structurer la composition et l'improvisation modale à partir des connaissances acquises lors des sessions de formation précédentes.

Objectifs: Structurer la composition et l'improvisation modale.

## MODULE 3 STRUCTURATION DE CARRIÈRE 15 HEURES

### Grain 1 “Définition et promotion de son projet artistique”

1 journée - 7 heures

**Formatrice** : **Patricia Téglia**, attachée de presse, manageuse d'artistes (Aoura, Nantes)

Contenu : Présentation et analyse de plans de communication d'artistes, de divers outils et moyens, identification des leviers et des freins au développement d'un projet, fonctionnement des réseaux professionnels de la communication. Les apports théoriques sont complétés par un atelier pratique de réalisation d'une biographie ou présentation individuelle.

Objectifs: Formaliser, rédiger, verbaliser son projet, valoriser ses compétences spécifiques, illustrer son projet, créer et utiliser des outils de communication, choisir les moyens de promotion, utiliser des vecteurs de communication, créer son carnet d'adresses et identifier les prescripteurs et événements incontournables adaptés à son projet.

## **Grain 2 “ Environnement professionnel et constitution de réseaux”**

2 séances de 4 heures - 8 heures

**Formateur : Christophe Dagonne**, programmateur, diffuseur (Le Novomax, Quimper)

Contenu : Présentation des différentes cultures : pratiques, contextes, spécificités locales, régionales, nationales, Modes de structurations (associations, compagnies, coopératives ...), Les institutions : collectivités, sociétés civiles, Les réseaux professionnels, Les syndicats L'univers professionnel, les métiers, leurs rôles et fonctions, leurs réalités, le choix des réseaux de diffusion

Objectifs: Reconnaître les partenaires et interlocuteurs susceptibles de contribuer à la création et au développement de projets artistiques, créer son carnet d'adresse, identifier les événements incontournables, organiser son entourage professionnel.

**Formateur : Sylvain Girault**, directeur du festival Eurofonik (Le Nouveau Pavillon, Bouguenais)

Contenu: visite guidée d'un festival et salon professionnel, déplacement sur le terrain, participation à une rencontre professionnelle et à une présentation artistique professionnelle

Objectif: Renforcer la connaissance du milieu professionnel musical.

## **MODULE 4 MISE EN OEUVRE D'UN PROJET**

### **ARTISTIQUE 140 HEURES**

#### **Grain 1 “Conduite de projets artistiques”**

Ce grain aborde le choix des instruments et des musiciens, et la direction de répétitions en vue de produire une prestation scénique ou discographique. Il comprend des sessions de “pratique collective ciblée” sous le regard extérieur de chefs d'orchestres, et de “travail d'ensemble assisté” accompagné principalement par le coordinateur pédagogique et le parrain de la formation.

#### **« Pratique collective ciblée »**

3 sessions de 2 jours - 42 heures

Formateurs :

- **Sylvain Kassap**, saxophone
- **Yom**, clarinette
- **Mehdi Haddab** oud

Contenu : Travail sur la précision rythmique, la justesse, l'improvisation modale sous la supervision d'un regard extérieur. Ces sessions de travail seront construites selon les besoins spécifiques du groupe à ce stade de la formation.

Objectif: Approfondir des systèmes d'orchestration spécifiques à la modalité en session de groupe. Choisie des instruments et musiciens en tenant compte des spécificités techniques des instruments, des timbres, du rôle des instruments et des instrumentistes. Faire jouer ensemble, créer des univers sonores.

#### **«Travail d'ensemble assisté »**

8 sessions de 1 jour – 56 heures

Formateurs :

- **Erik Marchand**, chant
- **André Le Meut**, bombarde



- & invités professionnels issus de structures d'enseignement (Pont Supérieur) ou d'associations musicales ou de ressource (Dastum).

Contenu : Mise en application des points théoriques vus dans les sessions précédentes du module d'interprétation et création.

Objectif: Préciser la justesse des échelles incluant la microtonalité. Analyser en commun la pertinence des propositions musicales des stagiaires. Renforcer la cohérence du jeu d'ensemble. Appliquer les règles de l'improvisation modale à des éléments de répertoire choisis. Participer et diriger des répétitions.

## **Grain 2 « Approche des techniques de la scène »**

3 jours - 21 heures

Formateurs :

- **Erik Marchand**, directeur artistique
- **Marc Gironce**, technicien son
- **Sylvain Hervé**, technicien lumière

Contenu : travail en conditions de scène, initiations aux techniques de la scène (son, lumière), étude de fiches techniques, présentation des métiers de la technique au service du spectacle vivant, approche de la scénographie et de la construction de la dramaturgie d'un spectacle.

Objectif: Identifier ses besoins techniques et élaborer une fiche technique, distinguer les spécificités du travail acoustique et amplifié, choisir les solutions techniques adaptés à son expression musicale, identifier la répartition des rôles entre techniciens et artistes, dialoguer avec les équipes techniques.

## **Grain 3 « Approche des techniques et modes d'enregistrement »**

3 jours – 21 heures

Formateurs :

- **Erik Marchand**, directeur artistique

- **Jacky Molard**, technicien et producteur artistique discographique

Contenu : Travail en condition d'enregistrement Découvrir des techniques, du matériel et des logiciels d'enregistrement, repérer différentes techniques de mixage, travailler et expérimenter sur la justesse, le timbre, la « mise en place », Réalisation d'enregistrements de quelques morceaux en situation réelle.

Objectif: détecter un problème de justesse, de timbre ou de mise en place, choisir un mode d'enregistrement et mixage en fonction d'un projet, identifier les différents modes de production discographique, organiser les étapes d'une production discographique.

## **MODULE 5 ADMINISTRATION ET GESTION DE PROJET 24 HEURES**

### **Grain 1 “Cadre juridique / Gestion financière, administrative et sociale du spectacle”**

2 séances de 4h - 8 heures

**Formatrice : Martine Laudrain** (Ma P'tite Entreprise : Administration, Formation, Conseil),

Contenu : présentation des statuts du musicien (régime de l'intermittence, régime général, fonction publique), du cadre réglementaire et juridique d'emploi, des particularités liées aux conditions de circulation des artistes français ou étrangers, présentation des principes de gestion et de comptabilité appliquée au spectacle, du montage et suivi budgétaire de projets artistiques,

Objectif: monter un projet en respectant le cadre juridique, administratif, institutionnel et financier, rédiger des dossiers de demande de subventions.

### **Grain 2 “Ingénierie de projet”**

1 séance de 4h - 4 heures

**Formateur : Christophe Dagonne** (Novomax, Les Polarités)

Contenu : méthodologie de projet : du diagnostic, prospection, planification, à la recherche de financement publics et privés, et à la communication.

⇒ □ l'exemple d'une production de spectacle et son suivi d'exploitation

Objectif: calibrer un spectacle en fonction des contraintes techniques et artistiques, concevoir les étapes et planifier les actions, identifier et associer les partenaires, identifier les sources de financement, élaborer un plan de financement.

### **Grain 3 "Disque, Edition, Droits d'auteurs"**

2 séances de 4h - 8 heures

**Formateur : Paul Lavergne** (Madoro Music, Agence de conseil, d'accompagnement et d'expertise pour les musiques originales à l'image)

Contenu : Le secteur du disque : producteurs / éditeurs, le marché de la production discographique, son cadre juridique et administratif : contrats, modes de distribution (licence, distributeur, concert, internet), Les droits d'auteurs, les droits voisins.

Objectifs: Situer les métiers du disque, identifier les sources de rémunérations possibles pour l'artiste, choisir ses partenaires en fonction de son projet et/ou de son profil.

### **Grain 4 " Sensibilisation à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes"**

1 séance de 4h - 4 heures

**Formatrice: Manon Decharles**  
(permanente de l'association HF, pour l'égalité hommes femmes dans le spectacle vivant)

Contenu : 1.Le cadre législatif européen et français en faveur de l'égalité femmes/hommes

et définitions, 2. Les principales inégalités femmes/hommes dans les domaines professionnel, public et privé , 3. Travailler sur ses propres représentations femmes/hommes et sur l'égalité des sexes.

Objectif : Créer les conditions pour que l'égalité soit au quotidien, l'affaire de chacun; susciter la réflexion et favoriser l'appropriation de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes par tous ; permettre d'être réellement acteur de ce choix de société qui garantit à chacun-e l'accès aux droits.

## **MODULE 6 MÉDIATION, TRANSMISSION ET ACTIONS CULTURELLES 10 HEURES**

### **"Concevoir, animer, évaluer une action de transmission"**

1 journée de 8 heures

1 atelier pratique de 2 heures

**Formateur : André Ricros (AMTA)**

Contenu : conception d'une action de transmission (public visé, objectif, contenu, outils pédagogiques), structuration et mise en place d'une évaluation, valorisation des actions culturelles.

De par ses compétences l'intervenant abordera aussi la manière de présenter les œuvres interprétées et de construire une écriture narrative.

Objectifs: Définir une action de transmission adaptée aux besoins d'un public, structurer un contenu, choisir les techniques pédagogiques,évaluer.

En option : conférence proposée par le Pont Supérieur sur le thème de la médiation.

## **VOYAGE D'ETUDE 40 HEURES**

8 jours – 40 heures

Voyages à l'étranger auprès d'une institution musicale ou d'un professionnel reconnu dans les musiques modales du pays. Dont 25 heures de face à face pédagogique et 15 heures de travail



personnel accompagné et immersion culturelle.

Contenu : apprentissage musical et technique pour chaque « titulaire » du collectif, déterminé avec Drom en fonction du profil du stagiaire.

Objectif: pratiquer une musique modale "en situation". Suivre l'enseignement d'un maître dans la réalité de sa culture. Comprendre la place du musicien dans sa société.

Proposition de 4 destinations au choix :

- Maroc : Conservatoire d'Agadir / Driss El Maloumi ou Rabat / Brahim el Mazned (Visa for Music, Timitar Festival)
- Turquie : au Centre Karagöz avec Kenan Ozturk
- Bulgarie : École nationale d'arts folkloriques « Široka Lăka », Plovdiv
- Inde : Kawa Music Center, Jaipur, Rajasthan / Ahmeed Khan

## **STAGE EN ENTREPRISE 40 HEURES**

Animation d'ateliers et interventions de transmission

- présentation de l'entendement modal dans les musiques bretonnes en direction de bagadoù en partenariat avec Sonerion
- ateliers de pratique musicale auprès d'élèves des départements musiques traditionnelles en écoles de musiques et conservatoire.

Stage pratique en techniques de la scène dans les lieux partenaires de Drom (salles du réseau après-mai)

Stage pratique en techniques de l'enregistrement dans les studios associatifs de Bretagne.

## **SUIVI PÉDAGOGIQUE DES STAGIAIRES 8 HEURES**

« Bilan d'étape »

Discussions collectives et individuelles dont une séance à mi-parcours avec Erik Marchand, Andre le Meut et Catherine Bihan Loison..

## **EVALUATIONS**

Les stagiaires seront évalués en contrôle continu tout au long de l'année et présenteront une soutenance finale d'une heure en fin d'année.

En fin de parcours, chaque stagiaire recevra une attestation de formation et le cas échéant le certificat professionnel confirmé par ses résultats aux évaluations.

## **► AU TOTAL : 400 HEURES DE FORMATION EN DISCONTINU**

## **ET APRÈS LA FORMATION...**

Après le travail mené auprès des quatre précédents collectifs, Drom sait d'expérience que les musiciens ont envie de mettre en pratique les connaissances acquises à l'issue de la formation. Pour ce faire, Drom prévoit 2 périodes à l'issue de la formation.

En complément du dispositif de formation, ces périodes ultérieures visent à permettre un travail de création artistique et de diffusion qui amènera les stagiaires à s'insérer sur le marché du travail.

Période de création / diffusion:

- une résidence de travail afin de construire un répertoire de concert d'une durée approximative de 75mn
- la possibilité de s'essayer à différentes scènes régionales via des répétitions ouvertes au public
- 24 mois d'accompagnement dans la pratique professionnelle sur les scènes nationales ou internationales selon les « offres du marché » des musiques dites du monde
- la possibilité d'enregistrer un album qui pourra être commercialisé

## MODALITÉS PRATIQUES

**Effectif** : 18 stagiaires maximum sur le dispositif complet (incluant la création)

**Dates** : La formation se déroulera en discontinu sur 15 mois entre décembre 2017 et février 2019.

**Lieux de la formation :**

- Amzer Nevez, Ploemeur (lieu principal)

et autres lieux annexes :

- La Grande Boutique, Langonnet
- Le Manoir de Kéroual, Guilers
- L'Abbaye de Beauport, Paimpol
- La Ferme de la Harpe, Rennes

**Nombre d'heures** : 400 heures de formation

**Coût de la formation** : 7800 € par stagiaire  
Drom étant un organisme de formation enregistré à la DIRECCTE, différentes prises en charge du coût de formation peuvent être envisagées selon chaque situation personnelle. L'équipe de Drom intervient en soutien et oriente les stagiaires vers les aides qui leur sont accessibles.

**Candidatures :**

Les candidats seront pré-sélectionnés sur dossiers de candidature.  
Ils pourront postuler par la voie de la formation professionnelle.

Les dossiers de candidature devront comporter:

- la fiche d'information complétée à télécharger sur le site de Drom ([www.drom-kba.eu](http://www.drom-kba.eu))
- un CV ou biographie en pdf
- une lettre de motivation en pdf
- 2 enregistrements en MP3

Le parcours professionnel de musicien du candidat et ses compétences techniques seront les critères déterminants.

Les dossiers seront examinés par un jury présidé par Erik Marchand. Les candidats dont le dossier aura été retenu seront reçus pour une audition d'une durée de 50 minutes qui consistera en une discussion avec le jury et un examen visant à évaluer les compétences du candidat aux spécificités des formes de musiques modales.

Date limite d'envoi des candidatures :  
**1er juillet 2017**

Auditions entre le 5 et le 13 septembre à Rennes et Brest.

Sélection définitive :  
**15 septembre 2017**

**Contact:**

Drom Catherine Bihan Loison  
09 65 16 71 21 // 06 80 35 48 58  
[catherine.bihan-loison@drom-kba.eu](mailto:catherine.bihan-loison@drom-kba.eu)